

Date de convocation 12.11.2019	ORDRE DU JOUR :
Date d'affichage 12.11.2019	- Rapport d'activités 2018 de la communauté d'agglomération de Châlons en Champagne ;
Nombre de conseillers : 18	- Prêt à moyen terme / travaux d'aménagement de la grande rue ;
Présents : 15	- Prêt relais TVA à taux fixe / travaux d'aménagement de la grande rue ;
Votants : 15	- Décision modificative / virement de crédits / Budget 2019 ;
	- Informations diverses ;
	- Questions diverses.

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET, Maire.

OBJET : Etaient présents tous les conseillers sauf : Michel DELB, Claude MICHELIN, Isabelle VERDIER.

Secrétaire de séance : Jérémy MAUUARIN.

N° 2019/26 Le maire présente aux membres de l'assemblée le rapport d'activités 2018 de la communauté d'agglomération de Châlons en Champagne.

**RAPPORT
D'ACTIVITES 2018
DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE CHALONS EN
CHAMPAGNE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
PREND acte dudit rapport.

Pour : 15
Contre :
Abstention :

N° 2019-27 Le Maire donne connaissance aux membres de l'assemblée du projet d'aménagement de la grande rue. Il rappelle que le coût total de ces travaux s'élève à 847 491 € TTC et ajoute que ces travaux sont subventionnés par le conseil départemental et l'Etat.

**PRET A MOYEN
TERME / TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE
LA GRANDE RUE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

Pour : 15

Contre :

Abstention :

1° APPROUVE le projet présenté,

2° DETERMINE comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses du projet :

Acte reçu en
préfecture le
19/11/2019

Montant des travaux + maîtrise d'œuvre	847 491 €
Subventions	498 301 €
Court terme FCTVA	130 000 €
Autofinancement	19 190 €
Emprunt sollicité (*) : PRET MOYEN TERME	200 000 €

DECIDE de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du NORD EST à Reims, 25, rue Libergier l'attribution d'un prêt de 200 000 Euros au taux fixe en vigueur à la signature du contrat et dont le remboursement s'effectuera en dix années à partir de 2020 par périodicités trimestrielles, frais de dossier : 0.05%.

OUVRE au budget de l'exercice courant, les crédits et les débits correspondants.

PREND l'engagement, au nom de la Collectivité, d'inscrire en priorité, chaque année, en dépenses obligatoires au budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances ainsi que de créer et mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.

AUTORISE la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, M. Hervé MAILLET, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

N° 2019-28

**PRET RELAIS TVA A
TAUX FIXE /
TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE
LA GRANDE RUE**

Le Maire donne connaissance aux membres de l'assemblée du projet d'aménagement de la grande rue. Il rappelle que le coût total de ces travaux s'élève à 847 491 € TTC et ajoute que ces travaux sont subventionnés par le conseil départemental et l'Etat.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE pour financer les travaux exposés ci-dessus de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, un emprunt relais TVA d'un montant de 130 000 € au taux fixe de 0.50 %.

Pour : 15

Contre :

Abstention :

*Acte reçu en
préfecture le
19/11/2019*

- La durée de l'emprunt est de 24 mois avec paiement des intérêts annuels.
- La commission d'engagement s'élève à : Néant.
- Les frais de dossier s'élèvent à : 190 €.
- Le capital sera remboursé in fine.

AUTORISE la signature de tous les actes contractuels afférents à cette opération et confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à son représentant légal, M. Hervé MAILLET, pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt à passer et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y seront insérées.

N° 2019/29

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

**DECISION
MODIFICATIVE /
VIREMENT DE
CREDITS / BUDGET
2019**

DECIDE de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2019 :

Crédits à ouvrir :

Dép.	Fonct.	Chap. 012	Art. 6218	Autre personnel extérieur.	+ 5000 €
------	--------	-----------	-----------	----------------------------	----------

Pour : 15

Contre :

Abstention :

*Acte reçu en
préfecture le
19/11/2019*

Crédits à réduire :

Dép.	Fonct.	Chap. 011	Art. 615221	Bâtiments publics	- 5000 €
------	--------	-----------	-------------	-------------------	----------

RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES :

- 2019-26 : Rapport d'activités 2018 de la communauté d'agglomération de Châlons en Champagne ;
- 2019-27 : Prêt à moyen terme / travaux d'aménagement de la grande rue ;
- 2019-28 : Prêt relais TVA à taux fixe / travaux d'aménagement de la grande rue ;
- 2019-29 : Décision modificative / virement de crédits / Budget 2019 ;

• **LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS :**

MAILLET Hervé	REGNIER Sylvie	BREMONT Bruno	MONTEL MARQUIS Armelle	DOMMANGE François
DELB Michel	ANDRE Jeannine	LEBLANC André	BERTHON Claude	GEYER Françoise
<i>Absent</i>				
DEROCHE Jean-Noël	ROBIN- BAUDOIN Florence	MICHELIN Claude	VERDIER Isabelle	GUERSILLON Céline
		<i>Absent</i>	<i>Absente</i>	
TAPIN Laurent	MARAT Carine	MAUWARIN Jérémy		